

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPES),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES et des CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES et du CAFEP-CAPES, section langues régionales : breton, est constitué comme suit pour la session 2025 :

**Présidente**

Mme Myriam GUILLEVIC  
Maîtresse de conférences des universités

Académie de RENNES

**Vice-Président**

M. Cédric CHOPLIN  
Maître de conférences des universités

Académie de RENNES

**Secrétaire générale**

Mme Gwenola COIC  
EC. R Professeure certifiée

Académie de RENNES

**Membres du jury**

Mme Eva GUILLOREL  
Maîtresse de conférences des universités

Académie de RENNES

M. Erwan HUPEL  
Maître de conférences des universités

Académie de RENNES

Mme Lena KERHOAS  
EC. R Professeure certifiée

Académie de RENNES

Mme Laurence LE DU-BLAYO  
Professeure des universités

Académie de RENNES

M. Erwan LE PIPEC  
Maître de conférences des universités

Académie de RENNES

M. Gwendal MEVEL-LE-DARZ  
Professeur certifié

Académie de RENNES

Mme Joanna PAVLEVSKI-MALINGRE  
Professeure agrégée

Académie de RENNES

M. Jean-Michel SAVOLLE  
Professeur agrégé

Académie de RENNES

### **Personnel administratif choisi en raison de son expérience en matière de gestion des ressources humaines**

Mme Charlotte CIUBUCCIU  
Adjointe au secrétaire général d'académie

Académie de RENNES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 06 février 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
et par délégation,  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

